



FICHE DE POSTE
REPONDANT
Numéro National de Prévention du
Suicide (2NPS)
POLE P.U.M.A

Classification : P1
N°2021/82

Page 1/5

Informations Générales

Intitulé du poste : Répondant 2NPS (Numéro National de Prévention du Suicide)

Responsables Hiérarchiques : Médecin responsable d'unité pour les psychologues, Cadre de Santé et Cadre Supérieur de Santé pour les Infirmiers

Médecin Chef de Pôle : Mme le Docteur C. BERGEY

Médecin Responsable de l'unité: Mr le Docteur F. GIRON

Cadre Supérieur du Pôle : Mme RUFFROY

Cadre de Santé : en cours de recrutement

Lieu de travail : Centre Hospitalier Charles Perrens

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière
- Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
- Pour les psychologues :
 - Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière
 - Décret n° 90-295 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire un usage professionnel du titre de psychologue
 - Décret n°90-259 du 22 mars 1990 pris pour l'application de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifié portant diverses dispositions d'ordre social et relatif aux personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue.
 - Arrêté du 1er août 1996 relatif aux titres exigés pour l'accès au concours sur titres de psychologue de la Fonction Publique Hospitalière
- Pour les infirmiers :
 - Articles R 4311-1 à R 4311-10, R 4311-14 et R 4311-15 du code de la Santé Publique.



FICHE DE POSTE
REPONDANT
Numéro National de Prévention du
Suicide (2NPS)
POLE P.U.M.A

Classification : P1
N°2021/82

Page 2/5

- Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la Fonction Publique Hospitalière.
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen
- Référence métier : Psychologue et Infirmier
Répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière - Code métier : H10P10 et H05C10
- Note d'information n°DGS/SP4/2020 du 8 décembre 2020 relative à l'appel à projet du pôle national chargé de la mise en place du numéro national de prévention du suicide

Présentation du 2NPS

Le Numéro National de Prévention du Suicide est un dispositif créé en réponse à un projet ministériel du 8 décembre 2020. Le 2NPS est placé sous la responsabilité du CHU de Lille en collaboration étroite avec la Fédération de Recherche en Santé Mentale, le CHRU de Brest et le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide.

Sa mission principale est de proposer à l'ensemble de la population générale un numéro unique gratuit et accessible 24h/24h, 7jours/7 et de promouvoir et accompagner l'ouverture d'un réseau d'antennes territorialisées 24h/24, 7jours/7. Ce réseau est développé en partenariat avec les SAMU centre 15 du territoire français métropolitain et d'outre-mer.

Le 2NPS doit pouvoir répondre à un large spectre de sollicitations en lien avec le suicide. Il assure des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. Il collabore avec l'ensemble des acteurs locaux du secteur de la santé, du social, de l'éducatif, de l'associatif afin d'apporter une réponse adaptée, pertinente et personnalisée.

Ainsi, le 2NPS s'adresse à l'ensemble de la population vivant sur le territoire français sans distinction.

Missions et activités du poste

Missions du poste de répondant:

- Apporter une réponse par téléphone ou par « tchat » à toute demande autour des problématiques suicidaires
- Evaluer l'urgence suicidaire et adapter sa réponse en fonction du niveau d'urgence
- Intervenir en situation de crises suicidaires
- Accompagner la mise en place éventuelle d'un plan de sécurité
- Favoriser et promouvoir l'accès aux soins de proximité



FICHE DE POSTE

REPONDANT

Numéro National de Prévention du

Suicide (2NPS)

POLE P.U.M.A

Classification : P1
N°2021/82

Page 3/5

- Orienter si besoin le grand public et les professionnels vers les différents partenaires du 2NPS ou vers les structures de soins en fonction de la demande identifiée et des ressources disponibles recensées au sein d'un annuaire de ressources spécialement conçu
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (coordinateur médical, assistante sociale, chargé de mission, cadre de santé, secrétaire...) de l'antenne régionale
- Participer à la stratégie Multimodale de Prévention du Suicide sur le territoire Français.

Activités principales :

➤ **Activité clinique :**

- L'ensemble des activités cliniques du répondant doit être en conformité avec le référentiel des bonnes pratiques professionnelles rédigé par le Pôle Formation et Bonnes Pratiques du 2NPS :
- Recueillir et analyser les demandes téléphoniques, réaliser des saisies informatiques
- Evaluer la demande et apporter une réponse adaptée aux différentes problématiques présentées par les appelants (information, accès aux soins, idées suicidaires, crise suicidaire...)
- Réaliser une évaluation clinique (critères d'urgence suicidaire, contexte de crise, éléments de vulnérabilité) afin de fournir des réponses graduées et proportionnées.
- Intervenir pour faciliter l'accès et l'adhésion aux soins.
- Soutenir et mobiliser brièvement les ressources locales et personnelles du sujet.
- Participer aux réunions cliniques hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire sous la supervision du coordinateur médical
- Proposer une orientation adaptée et personnalisée
- Construire un plan de sécurité personnalisé en collaboration avec le patient et les professionnels identifiés

➤ **Activité de réseaux**

- Collaborer avec les ressources de santé mentale disponibles sur le territoire
- Collaborer avec les ressources spécialisées, associatives, sociales, juridiques... de proximité
- Collaborer avec les autres partenaires de la Stratégie Multimodale de Prévention du Suicide
- Assurer des missions d'articulation avec les différents acteurs identifiés (secrétariat, assistante sociale, médecin coordonnateur...)

➤ **Activité d'information et de prévention** à l'ensemble de la population générale (patients, tiers aidant et professionnels)



FICHE DE POSTE

REPONDANT

**Numéro National de Prévention du
Suicide (2NPS)**

POLE P.U.M.A

Classification : P1
N°2021/82

Page 4/5

Activités secondaires :

- Contribuer au développement du travail en réseau et en partenariat.
- Possibilité d'intégrer le réseau de formateurs régionaux en prévention du suicide.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification :

- Master 2 de psychologie clinique et pathologique .
ou
- Diplôme d'État Infirmier ou Diplôme d'Infirmier de secteur psychiatrique

Connaissances :

- Avoir des connaissances approfondies dans les interventions de crise
- Capacité à acquérir des connaissances opérationnelles dans les interventions de crise au téléphone
- Avoir des connaissances opérationnelles sur le réseau et les partenaires possibles du 2NPS
- Avoir des connaissances approfondies en matière de gestion des crises suicidaires

Savoir-faire :

- Capacité à savoir gérer le stress, l'angoisse de la personne en situation de crise suicidaire,
- Savoir prioriser ses actions
- Savoir analyser et prendre des décisions rapides selon les situations

Savoir être :

- Capacité d'écoute et d'empathie
- Savoir faire preuve de réactivité selon les situations
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Savoir faire preuve de rigueur et d'initiative
- Capacité au travail en collaboration,
- Capacité à intervenir auprès de plusieurs équipes pluridisciplinaires.
- Savoir travailler en équipe pluriprofessionnelle



FICHE DE POSTE

REPONDANT

Numéro National de Prévention du

Suicide (2NPS)

POLE P.U.M.A

Classification : P1
N°2021/82

Page 5/5

Relations

Relations internes :

- Coordinateur médical de l'antenne
- Professionnels de l'antenne
- Cadre de santé du dispositif (coordination de l'activité)

Relations externes :

- Professionnels sanitaires : médecins généralistes, psychologues, psychiatres, infirmiers, médecins et infirmière scolaire, équipes des centres médicaux psychologiques adultes et enfants, équipes des CMPP, professionnels du secteur de l'urgence (SAMU, services d'urgences), dispositifs vigilanS, professionnels des autres établissements de soins (psychiatrie, soins généraux)
- Professionnels sociaux et éducatifs : assistantes sociales, services de protection de l'enfance, foyers logements pour mineurs ou pour adultes, éducateurs spécialisés et tout autre professionnel au contact de la population générale

Spécificités du poste

- Poste à temps plein ou à temps partiel (50%)
- Amplitude de 7h45 répartie entre 9h et 21h du lundi au dimanche

E.P.I. : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, implique l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.